



**Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ASSEMBLEE GENERALE

L'an deux-mille vingt, le mardi 15 septembre à 17 heures, le syndicat mixte Agence Landaise Pour l'Informatique s'est réuni à la salle polyvalente de Tartas sous la présidence de Madame Magali VALIORGUE.

Date de convocation et d'affichage : 17 juillet 2020

Secrétaire de séance : Magali VALIORGUE

Etaient présents :

- Pour les communes :

Aire sur l'Adour, Amou, Arengosse, Angresse, Arsague, Arue, Artassenx, Audignon, Audon, Aurice, Aureilhan, Azur, Bahu-Soubiran, Baigts, Banos, Barcelonne-du-Gers, Bassercles, Bats, Bas-Mauco Bascons, Baudignan, Belhade, Begaar, Bélus, Benesse-Maremne, Benquet, Bergouey, Bernède Beylongue, Bias, Biscarosse, Biaudos, Bougue, Bordères, Bretagne de Marsan, Brocas-les-Forges, Buanes, Cagnotte, Candresse, Campagne, Campet-Lamolère, Cannex et Reaut, Capbreton, Carcares-Sainte-Croix, Carcen-Ponson, Castandet, Cassen, Castaignos Soslens, Castelnau-Tursan, Castelsarrazin, Castelnau Chalosse, Castets Cauna, Caupenne, Cauneille, Cazalis Cazerès sur l'Adour, Cère, Classun Clermont, Commensacq, Coudures, Créon d'Armagnac, Dax, Donzacq, Doazit, Duhort-Bachen, Dumes, Eugénie-Les-Bains, Escalans, Escource, Eyres Moncube, Fargues, Gabarret, Gamarde-les-Bains, Gaas, Gaillères, Garein, Gastes, Geloux, Gibret, Goos, Gourbera, Gousse, Gouts, Grenade-sur-l'Adour, Hauriet, Habas, Herm, Hinx, Haut-mauco, Herre, Horsarrieu, Josse, Labrit, Labastide d'Armagnac, Labouheyre, Labatut, Lacquy, Laglorieuse, Lahosse, Le Frêche, Laluque, Lamothe, Larrivière Saint Savin, Laurède, Le Leuy, Le Sen, Le Vignau, Lencouacq, Lé vignacq, Lesgor, Lesperon, Liposthey, Linxe, Lit-et-Mixe, Louer, Lourquen, Lue, Lucbardez et Bargues Luglon, Lussagnet, Luxey, Maillas, Mant, Maillères, Mano, Maurrin, Mees, Mimizan, Mimbaste, Miramont-Sensacq, Misson, Moliets-et-Maa, Morganx, Montaut, Montfort-en-chalosse, Mont-de-Marsan, Montgaillard, Montsoué, Mouscardès, Moustey, Morcenx-la -Nouvelle, Mugron, Narrosse, Nassiet, Oeyreluy, Onesse-Laharie, Ondres, Onard, Orist, Orx, Ousse-Suzan, Ozourt, Parleboscq, Perquié, Pey, Pissos, Philondenx, Pouillon, Pomarez, Pontonx sur l'Adour, Pontenx les Forges, Port-de-Lanne, Poyartin, Pouydesseaux, Préchacq-les-bains, Renung, Rion-des-Landes, Rimbez, Roquefort, Samadet, Sarbazan, Sarraziet, Sarron, Sanguinet, Saubion, Saint-André-de-Seignanx, Saint-Agnet, Saint-Avit, Saint-Criq-Villeneuve, Sainte-Colombe, Saint-Etienne-D'orthe, Saint-Geours-d'Auribat, Saint-Gor, Saint-Jean-de-Marsacq, Saint-Jean-de-Lier, Saint-Julien-d'armagnac, Saint-julien-en-born, Saint-Laurent-en-Gosse, Saint-Loubouer, Saint-Lon-Les-Mines, Saint-Martin-de-Hinx, Saint-Gein, Saint-Maurice, Saint-Martin d'Oney, Saint-Michel-d'Escalus, Saint-Paul-en-Born, Saint-Perdon, Saint-Aubin, Sainte-Foy, Saint-Yaguen, Sainte-Eulalie-en-Born, Sainte-Colombe, Sainte-Marie-de-Gosse, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-sever, Saint-Pandelon, Sagnac et Muret, Seyresse, Serreslous, Serres-Gaston, Sorbets, Soorts-Hossegor, Sort-en-Chalosse, Sabres, Saubrigues, Sarraziet, Saubusse, Seignosse, Serres Gaston, Sore, Sorde de l'Abbaye, Souprosse, Soustons, Taller, Tarnos, Tartas, Tercis les bains, Téthieu, Tilh, Tosse, Toufouzette, Trensacq, Uchacq-et-Parentis, Villeneuve de Marsan, Vicq-d'Auribat, Vielle Saint-Girons, Villeneuve, Yzosse, Ychoux



- **Communautés de Communes :**

Communauté de communes des Grands Lacs
Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Mont-de-Marsan Agglomération
Communauté de communes Pays Morcenais
Communauté de communes Saint-Martin-de-Seignanx
Communauté de commune d'Aire sur l'Adour
Communauté de communes du Pays de Villeneuve de Marsan
Communauté de communes du Pays Grenadois
Communauté de communes du Pays Tarusate
Communauté de communes Terres de Chalosse
Communauté de communes Vallée des Luys

- **Autres établissements :**

SIVU Saint-Paul-en-Born/Aureilhan
SIVU LBM
SIVU Sainte-Colombe
SIVU des Hauts des Luys
SIVU RPI Narrosse Candresse Yzosse
SIVU Scolaire du Bas Adour Armagnac
SIVU ACG Adour Midouze
SIVU de Cazères sur l'Adour
CIAS du Pays Tarusate230
CIAS de Villeneuve de Marsan
CCAS Grenade sur l'Adour
CCAS de Capbreton
CCAS de Saint-Paul-Les-Dax
CIAS d'Aire sur l'Adour
CIAS du Marsan
CIAS Agglomération du Marsan
Syndicat mixte de rivières du Marensin
Syndicat mixte Renung
SIVU Ecoles du Tursan
Syndicat des Eaux du Tursan
Syndicat mixte du Courant d'Uchet
Union Landaise DFCI des Landes 240
XL Habitat
SDIS
CDG40
Chambre de commerce et d'industrie
SITCOM du Marsan
CIAS de Grenade
Office du tourisme de Biscarosse
Camping Municipal Les Sablères

- **Associations**

DEFIS SERVICES
TEC GE FI
Maison du logement
ADIL40
ALSH La Sauquere
L'autre Regard
FCPE du Grand Dax
Association Solidarité Travail



OBJET : ELECTION COMITE SYNDICAL ALPI

La Présidente invite les délégués à élire le nouveau Comité Syndical du Syndicat Mixte ALPI,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2003 portant création du Syndicat Mixte Départemental ALPI,

Vu les statuts du Syndicat, notamment son article 9 relatif à la composition du Comité Syndical,

Vu la liste proposée,

Vu le résultat du vote,

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de structures adhérentes : 534
Nombre de membres présents/votants : 282
Nombre d'abstentions au niveau du vote : 0
Résultat : 282

Approbation du rapport d'activités et orientations : 0 Abstention

Article 1 :

La liste des membres, telle que présentée ci-dessus, a été proclamée comme représentant le Comité Syndical de l'ALPI.

Représentants des Communes

1. M. Jean-François CHIVRACQ, Mairie d'Onesse-et- Laharie
2. M. Pascal MARTINEZ, Mairie de Narrosse
3. Mme Corinne MANCIDOR, Mairie de Soustons
4. M. Thierry LECERF, Mairie de Tarnos
5. Mme Christiane GUIGUE, Mairie de Clermont
6. Mme Adeline VERGEZ, Mairie de Mugron
7. M. Quentin BENCHETRIT, Mairie de Soorts-Hossegor
8. Mme Ambre LAVEUR-BERRUYER, Mairie de Haut-Mauco
9. Mme Colette DESTRADE, Mairie d'Hagetmau
10. M. Marc LAFOURCADE, Mairie de Saint-Geours-d'Auribat

Représentants des Etablissements Publics locaux et départementaux

1. M. Jean-Claude DEYRES, Centre de Gestion de la Fonction Publique
2. M. Dominique BIZIERE, DFCI des Landes
3. M. Philippe LAMARQUE, CIAS des Landes Armagnac
4. M. Patrice LARTIGUE, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes

Représentants des Communautés de Communes et Agglomérations

1. M. Karl MADER, Communauté de Communes d'Aire-sur-l'Adour
2. M. Frédéric CARRERE, Mont-de-Marsan Agglomération
3. M. Serge LASSERRE, Communauté de Communes d'Orthe et Arrigans

Déjà désignés par le Conseil Départemental des Landes

1. M. Xavier FORTINON
2. Mme Odile LAFITTE
3. M. Didier GAUGEACQ
4. Mme Magali VALIORGUE
5. M. Mathieu ARA

Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020



ID : 040-254003304-20200914-AG2020-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

**La Présidente du Syndicat
Mixte Départemental ALPI**

Magali VALIORGUE



La Présidente certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-254003304-